

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 21 janvier 1974
MS/ab

remis au telex à 12 h 15

PRIORITE P - 1

LIBRARY

Note BIO (74) 13 aux Bureaux nationaux
c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

432

La Commission s'est réunie hier soir, de 18 à 21 heures pour discuter de la situation créée par la décision du Gouvernement français, et mettre au point une déclaration de la Commission (voir notre IP (74) 15).

Le Président Ortolini et M. Haferkamp ont ouvert la discussion en précisant dans quelles conditions ils avaient été associés à la consultation. Le Gouvernement français a fait part, comme vous le savez, au Président du Conseil en exercice et au Président de la Commission, des décisions qu'il envisageait de prendre à compter de lundi, dès samedi après-midi; tous les Etats membres et la Commission ont, d'autre part, reçu un télégramme du Gouvernement français leur faisant part des décisions envisagées par Paris.

La Commission a procédé ensuite à un échange de vues sur les mesures ou initiatives à prendre dans l'immédiat, à court terme et à moyen terme. C'est à la suite de cet échange de vues que le texte d'une déclaration a été mis au point.

Le Président et M. Haferkamp ont ensuite commenté devant la presse cette déclaration, M. Haferkamp s'attachant au second paragraphe et le Président au troisième paragraphe.

1. - Sur le plan économique et monétaire, M. Haferkamp a annoncé que la Commission proposerait :

- a) une concertation renforcée au sein du comité monétaire,
- b) une coordination renforcée au niveau de la politique économique générale (groupe de coordination)
- c) une amélioration du système de crédits à court terme (demande d'adoption immédiate au Conseil de la proposition de la Commission qui n'a pu être adoptée le 17 décembre)

M. Haferkamp a indiqué en outre le souci de la Commission d'être associée elle-même et de voir associer les Etats membres dont les monnaies flottent aux réunions proposées par MM. Schmidt et De Clercq entre les pays qui ont maintenu l'accord monétaire européen (serpent).

(Je vous rappelle que les 11/12 mars 1973, la Commission avait fait une démarche analogue, lorsque les six pays du serpent avaient décidé d'examiner entre eux le fonctionnement du système monétaire européen).

2. - En ce qui concerne les répercussions de politique générale, de la crise pétrolière sur la situation communautaire et le comportement des Etats membres, le Président a marqué fermement la volonté de la Commission de présenter très prochainement, dans une "déclaration" son analyse de la situation et les initiatives qui lui semblent indispensables.

3. - En ce qui concerne les problèmes agricoles, je vous renvoie à la note BIO 12 de vendredi dernier et la note BIO 14 qui vous parviendra incessamment

Amitiés M. SANTARELLI

